

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que je fasse un triage parmi toutes ces productions. Mon choix sera vite fixé; d'abord ma porte est fermée aux apôtres de la libre-pensée, aux feuilles qui distillent chaque jour dans leurs colonnes l'erreur, le mensonge, l'impiété et la haine; avec cet ennemi point de compromis. Mais parmi la presse bien pensante à quoi s'arrêter? C'est maintenant là une question secondaire de loisir et de finance. L'instituteur doit être au courant des événements du jour, mais il aurait tort d'accorder trop de temps à ce souffle qui passe, pour ne laisser le plus souvent dans l'esprit que de fatigantes distractions. Quant à la dépense, c'est malheureusement un point que l'instituteur ne doit jamais perdre de vue; ses ressources sont si modiques qu'il doit bannir tout luxe de son cabinet de lecture, comme de son ménage. Avant de prendre une détermination au sujet des journaux que je veux lire, je ferais bien peut-être d'établir mon budget, pour le courant de l'année. Mais non, ce travail est trop aride ou plutôt le résultat trop peu rassurant pour que je m'y livre.



CORRESPONDANCES.

La polémique suivante est d'une haute portée. C'est la lutte de l'ancienne et de la nouvelle école. Malgré quelques traits acérés échappés de part et d'autre, à des athlètes trop ardents, nous n'hésitons pas à ouvrir nos colonnes à leurs lettres.

I

Sion, le 22 août 1878.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de réclamer de nouveau l'hospitalité de vos colonnes pour parer les coups de matamore que me porte, dans le numéro de juillet, votre honorable correspondant de la rive gauche de la Viège. Je dis de matamore; jugez, en effet, Monsieur le Rédacteur, de la bravoure de M. R. M. :

Les éloges si spontanés et si unanimes donnés, dans la réunion de Sierre, aux idées émises par le rapporteur de la question sur l'orthographe, ces éloges, dis-je, l'embarrassant un peu, il en fait tout simplement litière. C'est « l'habitude », dit-il, d'en donner à tous les rapporteurs. Très-bien; mais les bravos d'encouragement des auditeurs empêchent-ils ceux-ci, séance tenante ou plus tard, de faire leurs réserves, ou de soulever une foule d'objections sur tel et tel point des rapports? S'il en était autrement, quel serait, je le demande, le but de nos réunions? Ne voyez-vous pas, M. R. M., que vous insultez à l'indépendance de caractère et d'opinion de nos supérieurs, amis et collègues? Vous faites passer ces Messieurs pour des claqueurs quand même, pour des hommes prêts à approuver indistinctement, et sans la moindre discussion, toutes les idées justes ou fausses qu'ils entendent émettre dans nos réunions. Ce n'est pas là votre pensée, sans doute; mais il n'en est pas moins vrai qu'on peut tirer cette conséquence de vos paroles.

Ces préliminaires posés, je constate de nouveau, au sujet du rapport sur l'orthographe, qu'il n'a été, jusqu'ici, l'objet d'aucune critique, si ce n'est de votre part, et pour cause; encore, vous a-t-il fallu une année

d'étude avant de pouvoir mettre au jour votre science pédagogique sur la question qui nous divise. Quoi que vous en pensiez, l'« encens » que le rapporteur a reçu était donc de bon aloi, « et je m'étonne que vous vous soyez laissé aveugler par votre amour-propre froissé, au point de ne voir qu'un peu de fumée là où il y a des clartés ».

Plus loin, vous me dites, M. R. M., que vous revendiquez pour vous une liberté entière d'appréciation dans le domaine de la pédagogie. Très-bien encore : personne ne vous conteste le droit d'exprimer vos opinions pédagogiques ; mais, de votre côté, vous ne pouvez trouver mauvais que d'autres les mettent en contradiction avec celles de la majorité du corps enseignant, ni qu'ils vous en fassent remarquer le faux brillant, qui vous séduit. Si j'ai dit qu'à vos yeux, tous vos supérieurs et collègues, qui ne partagent pas votre manière de voir, n'entendent rien à l'instruction de l'enfance, c'est qu'en effet, malgré votre prétendu respect pour l'opinion d'autrui, vous faites bon marché des idées que ces Messieurs approuvent ou émettent.

Après ces détails auxquels je viens de répondre, vous annoncez gravement que vous abordez la question en plein. Dès lors je dois m'attendre à une logique serrée, à des raisons solides, capables de convaincre les plus incrédules que, dorénavant, il faut abandonner toute étude gênante de la grammaire, devenue tout à fait inutile pour arriver à exprimer nettement et correctement sa pensée ; mais, vain espoir ! vous vous contentez de me dire : Comme l'on peut marcher, courir, faire des tours de force, sans connaître les lois de la mécanique ; digérer une bouchée de pain sans être au clair sur les phénomènes mystérieux de chimie et de physique *auxquelles (sic) nos organes obéissent* dans toutes leurs fonctions, ainsi l'on peut exprimer correctement ses pensées sans posséder les règles de l'accord et de la correspondance des mots entre eux.

Ce sont là des idées qui ont certainement le mérite d'être bien neuves. Jusqu'à présent, je n'aurais jamais osé assimiler le travail pénible, mais intelligent et raisonné de l'étude d'une langue, à l'exercice purement physique ou chimique qui consiste à marcher, à sauter ou à digérer. Qui mieux que la mère apprend à marcher à son enfant ? Et le phénomène de la digestion n'est-il pas essentiellement l'œuvre de la nature ? Vous croyez donc, M. R. M., que l'esprit des jeunes gens est aussi prompt à saisir et à rendre les idées que leur estomac est disposé à recevoir et à digérer les aliments ? S'il en est ainsi, pourquoi les habitants des bords de la Viège n'expriment-ils pas tous oralement et par écrit leurs pensées d'une manière claire, intelligible et correcte ? Pourquoi, en général, le langage de nos montagnards est-il si défectueux, la construction de leurs phrases si vicieuse, la rédaction de leurs lettres si embarrassée et si amphibologique ? C'est sans doute parce qu'on leur a trop bien enseigné ou qu'ils ont trop bien étudié et compris la grammaire... Haro donc sur les manuels grammaticaux, grands ou petits, complets ou abrégés ! Chassons-les tous impitoyablement de l'école, et, à la grande satisfaction des gens de la campagne, abrégeons la durée des classes de tout le temps consacré jusqu'ici à l'étude de la langue. Délivrés de ces ennemis du progrès, de ces entraves mises à la liberté de l'expression de la pensée, nous verrons bientôt de nouveaux Pascals et de nouveaux Corneilles « jeter leurs chefs-d'œuvre dans le monde étonné »....

« Voilà, M. R. M., les conséquences rigoureuses de vos propositions. Qu'en dites-vous ? Et vous, M. le Rédacteur, qu'en pensez-vous ? »

J.-B. B.

Des bords de la Viéze, le 11 août 1878.

Pour être plus court, Monsieur le Rédacteur, faisons tout de suite deux parts de la longue lettre que vous venez de me communiquer ; la part des questions sérieuses que je discuterai, et la part des personnalités et des aménités que m'adresse mon honorable contradicteur : je n'y répondrai que par un haussement d'épaules. Dans cette deuxième catégorie d'idées, je range naturellement l'appréciation « des éloges si spontanés, si unanimes, des bravos » dont M. J.-B. B. se flatte d'avoir été l'objet à l'assemblée de Sierre et sur lesquels il revient avec tant de complaisance dans chacune de ses lettres. A défaut d'arguments solides en faveur de sa thèse, oh ! laissons-lui la douce satisfaction de reproduire dans le *Bulletin*, aussi souvent qu'il le voudra, le pompeux étalage « des éloges si spontanés, si unanimes, des bravos » qui ont accueilli son rapport.

Arrivons maintenant aux choses sérieuses.

Dans sa lettre du 18 avril, M. J.-B. B. disait que la grammaire était un moyen *indispensable* pour arriver à la composition parlée et écrite. Comment en effet, s'écriait-il dans un noble élan d'éloquence, comment l'élève pourrait-il employer les verbes, sans avoir une idée exacte des conjugaisons ? quelle application ferait-il des pronoms avant d'en avoir compris le juste emploi ? Avec quelles phrases rendrait-il ses idées sur un objet quelconque, s'il ne connaissait ni le rôle du sujet, ni la place des compléments, ni aucune des relations qui existent entre les mots ? »

A toutes ces phrases retentissantes, je répondis simplement par un fait, mais un fait plausible, péremptoire et évident aux yeux de tous : c'est qu'il n'est pas rare de rencontrer des personnes parlant très-correctement la langue française, bien qu'elles ne connaissent pas le premier mot de grammaire. C'est le cas d'un grand nombre de Suisses qui ont séjourné un certain temps en France, et qui ont eu la chance de vivre au milieu de gens instruits.

Ce seul fait ne suffirait-il pas à renverser tout l'échafaudage d'arguments dressé par M. J.-B. B. ?

Pour être complet, j'aurais pu et j'aurais dû ajouter un autre fait non moins certain que le premier ; c'est que bien souvent nous rencontrons des hommes qui ont fait une étude approfondie de la grammaire française avec toutes ses définitions, ses règles, ses exceptions, et qui cependant, sont incapables d'aligner de suite, dans une lettre ou une rédaction quelconque, quatre ou cinq phrases bien correctes. N'est-ce point là le cas de la plupart de nos élèves des écoles primaires supérieures et secondaires ? — Et pourquoi ne l'ajouterai-je pas ? — ne voyons-nous pas trop souvent des instituteurs (à qui l'on a eu soin pourtant, à l'École normale, d'inspirer le culte des participes) faibles, bien faibles pour la composition ?

D'où vient, en outre, qu'il est si rare de trouver des orateurs et des écrivains parmi les marchands de participes ?

Croyez-vous que la plupart des meilleurs écrivains de notre époque soient capables de donner la moindre définition grammaticale, d'énumérer les règles de l'accord de l'adjectif avec le nom ? Les croyez-vous à même de subir un simple examen de grammaire avec nos élèves des écoles secondaires ?

De même que nous marchons sans connaître les lois d'équilibre, de même ces orateurs, ces publicistes *pratiquent* les règles de grammaire (pas toujours) sans se les rappeler, et peut-être sans les avoir jamais

bien connues. Faut-il conclure de ces faits que la grammaire doit être bannie de l'école primaire? Non, ce n'est point là mon avis. Si humble qu'il soit, je veux l'énoncer tout entier, pour le livrer ainsi à l'appréciation, aux critiques, aux assauts de mon contradicteur.

Je voudrais donc :

a) Que l'on accordât moins de temps à l'enseignement de la grammaire dans les écoles ;

b) Que cette étude fût toute pratique, c'est-à-dire que les enfants ne fussent astreints à apprendre par cœur, ni définition, ni règle, ni surtout ces kirielles d'exceptions qui suivent chaque règle ;

c) Que le maître se contentât d'exiger le compte-rendu et l'application *raisonnée* des principales règles ;

d) Que l'on accordât plus de temps à l'orthographe d'usage et aux exercices de style oraux surtout ;

e) Que l'inspecteur, dans son examen sur l'orthographe, ne fût autorisé qu'à faire une simple dictée en demandant, non pas la *récitation* des règles appliquées, mais simplement leur *explication* ;

f) Que l'école primaire se servit particulièrement du livre de lecture pour l'étude de la grammaire et que le cours supérieur tout au plus fût autorisé à faire usage d'un manuel de grammaire.

Si M. J.-B. B., mon honorable contradicteur, veut bien discuter ces conclusions, — mais d'une manière sérieuse, avec des raisons, des faits, des arguments et non pas avec des phrases creuses — j'en serai fort aise. Cette discussion ne sera peut-être pas sans quelque intérêt et sans quelque utilité pour les lecteurs du *Bulletin pédagogique*.

En vous remerciant d'avance de l'hospitalité que vous voudrez bien accorder à ces lignes, M. le Rédacteur, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

R. M.

ERRATA

Quelques fautes typographiques se sont glissées dans l'excellent travail de M. Robadey, publié dans notre dernier numéro, sous le titre de *Langue maternelle*.

Page 191, ligne 37, lisez *préfixe* au lieu de *préface*.

Page 192, ligne 2, lisez le son *on* au lieu de *ou*.

Nous avons reproduit, dans le même numéro, la charmante poésie de M. R. *L'enfant et le Ruisseau*, qui avait déjà paru. Personne ne s'en est plaint et pour cause... l'auteur excepté. Sa modestie offensée nous le pardonnera sans doute.

Dans notre compte-rendu de l'assemblée d'Estavayer, nous avons oublié de mentionner le nom de M. le Directeur Perriard parmi les orateurs qui ont pris part aux discussions.

Nous n'avons rien dit non plus, des télégrammes, aussi sympathiques que flatteurs, que nous ont adressés MM. le Président Morard et Hauer, l'illustre pédagogue de l'Allemagne catholique.